

Economie bleue: la Charte de Lomé évoquée à Nairobi, Faure Gnassingbé honoré



Plus de 4 000 participants du monde entier apprennent à créer une économie bleue durable. C'est dans le cadre du sommet de haut niveau sur l'économie bleue qui se tient depuis le 26 novembre à Nairobi, au Kenya. Première du genre dans la sous-région, la rencontre à laquelle prend part une importante délégation togolaise, a été ouverte par le Président kényan, Uhuru Kenyatta. La rencontre, co-organisée par le Canada et le Japon, vise à réfléchir sur comment préserver les moyens de subsistance et garantir une durabilité environnementale des océans et des zones côtières.

Sachant que l'économie bleue englobe l'utilisation durable et la conservation des océans, des mers, des lacs, des rivières et d'autres ressources en eau qui offrent un potentiel de développement durable et inclusif, l'Afrique et plus généralement, les pays en développement doivent en tirer profit. C'est donc pour identifier clairement les voies et moyens du succès de l'économie bleue ainsi que les partenariats qui à tous les niveaux permettront d'y contribuer, que le gouvernement kényan, en collaboration avec le Canada et le Japon, a initié la conférence sur l'économie bleue durable.

Durant trois jours, les participants à ce grand rendez-vous

mondial ont appris à créer, d'une part une économie bleue qui exploite le potentiel des océans, mers, lacs et rivières pour améliorer la vie de tous, en particulier des habitants des pays en développement, des femmes, des jeunes et des peuples autochtones et d'autre part identifier et utiliser les effets de leviers qui exploitent les dernières innovations, avancées scientifiques et meilleures pratiques pour assurer la prospérité tout en préservant nos eaux pour les générations futures. Ces deux objectifs de la conférence ont été motivés par l'agenda 2030 des objectifs de développement durable qui met l'accent sur la contribution de l'économie bleue à la réalisation du développement durable.

Les Financements innovants, les nouvelles technologies, le renforcement des capacités, la bonne gouvernance et l'investissement sont autant de sujets qui sont abordés dans neuf domaines, quatre thématiques transversales et plusieurs ateliers parallèles afin de démontrer que les secteurs sous-développés de l'économie bleue peuvent faire face aux défis actuels du développement en opportunités pour les peuples et les communautés du monde entier s'ils sont bien exploités.

{loadmoduleid 210}

Le Kenya et ses co-organisateurs que sont le Canada et le Japon, espèrent avoir fait de cette première conférence mondiale sur l'économie bleue durable, une plateforme de rencontre de haut niveau, une opportunité de réseautage entre experts, acteurs et communautés locales.

Faure Gnassingbé honoré pour son engagement en faveur de la Sécurité

La présence du Togo à cette conférence de haut niveau, n'est autre que la matérialisation de l'investissement du chef d'Etat togolais, Faure GNASSINGBE, et son action déterminante en faveur de la promotion de l'économie bleue et le développement durable en Afrique. Engagement salué par l'Union

Africaine (UA), qui a décerné, en marge des travaux de la Conférence, le 27 novembre, le prix d'excellence 2018 pour la Sécurité et la Sûreté et le développement au président. Ce prix est une reconnaissance de l'UA pour la tenue du sommet de Lomé qui a adopté la Charte africaine maritime sur la sécurité et la sûreté et le développement en Afrique.

A l'occasion, le ministre Stanislas BABA a rappelé aux pays africains, leur engagement vis-à-vis de ladite charte.

« Le président Faure m'a chargé de dire aux africains que cette excellente initiative du kényan ne doit pas rester lettre morte. Son socle étant, tout naturellement, la charte qui a été adoptée à Lomé en 2016. Il m'a donc très simplement demandé de rappeler à tous les pays qui n'ont pas encore ratifié cet important document pour notre continent de bien vouloir le faire (...) Les annexes ont été récemment adoptées...», a-t-il souligné.

Avec **Charlotte A.**